

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

## **Dassault Aviation salue la décision de la Cour suprême de l'Inde**

*Dassault Aviation réaffirme son engagement total vis-à-vis de l'Inde  
et de ses concitoyens*

**(Saint-Cloud, France, 14 décembre 2018)** - Dassault Aviation salue la décision prise ce jour par la Cour suprême de l'Inde de rejeter tous les recours déposés à l'encontre du Contrat Rafale signé le 23 septembre 2016 dans le cadre d'un Accord intergouvernemental entre l'Inde et la France.

Dassault Aviation prend acte des conclusions de la Cour suprême établissant l'absence de toute irrégularité dans le processus décisionnel concernant l'achat de 36 Rafale, le prix et la sélection, par Dassault Aviation, des partenaires indiens du programme de compensations industrielles (offset), dont la société Reliance Defence appartenant à M. Anil Ambani.

C'est avec fierté que Dassault Aviation répond aux besoins du Gouvernement indien et de l'Indian Air Force (IAF) depuis 1953, avec l'introduction de l'Ouragan. En vertu d'un étroit partenariat scellé avec l'Inde voici plus de 65 ans aujourd'hui et fondé sur la confiance mutuelle, Dassault Aviation mobilise toutes ses ressources pour faire du Rafale, choisi par l'Inde en 2012 à la suite d'un processus d'appel d'offres et d'évaluation aussi rigoureux que concurrentiel, le fer de lance de ses forces aériennes.

*« L'accord est totalement conforme aux lois et règles indiennes, comme je l'ai déjà déclaré, et le premier élément de Falcon vient de sortir de notre usine de Nagpur pour être livré »,* a déclaré Eric Trappier, Président-Directeur général de Dassault Aviation.

Dassault Aviation s'engage à mettre pleinement en œuvre le programme « Make in India » du Premier ministre Modi. À ce titre, Dassault Aviation assurera de la production en Inde par le biais de la Joint Venture Dassault Reliance à Nagpur, ainsi qu'au travers d'un vaste réseau d'approvisionnement comprenant déjà une trentaine d'entreprises avec lesquelles Dassault Aviation a signé des contrats, et une soixantaine d'autres pour lesquelles des discussions sont en cours.

Dassault Aviation demeure foncièrement résolu à aider l'Inde à répondre à ses besoins futurs.

\* \* \*

**À propos de Dassault Aviation et l'Inde :**

Les avions Dassault Aviation font partie intégrante des forces armées indiennes depuis plus de six décennies. Le premier avion Dassault Aviation, le Toofani, a été fourni à l'Inde en 1953, suivi par le Mystère IV, l'avion naval Alizé, le Jaguar (construit sous licence par HAL) et le Mirage 2000. Ces avions ont tous contribué à la souveraineté de l'Inde, et le Mirage 2000 reste aujourd'hui un avion de combat à la pointe de la technologie pour l'IAF. Le 23 septembre 2016, 36 avions de combat Rafale ont été acquis pour équiper l'Indian Air Force (IAF).

**À propos de Dassault Aviation :**

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires. En 2017, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 4,8 milliards d'euros. Le Groupe compte 11 400 collaborateurs.

\* \* \*